

LETTRE D'ENTENTE (LE-2022-08)

ENTRE : L'UNIVERSITÉ LAVAL
ci-après « EMPLOYEUR »

ET : L'ASSOCIATION DU PERSONNEL ADMINISTRATIF PROFESSIONNEL DE L'UNIVERSITÉ
LAVAL INC
ci-après « APAPUL »

Objet : Révision des fonctions (Chantier 4)

CONSIDÉRANT la convention collective 2022-2026;

CONSIDÉRANT que la lettre d'entente LE-2022-01 prévoit la révision de neuf fonctions suivant la signature de la convention collective, mentionnées à l'annexe A;

CONSIDÉRANT que si un ou des ajustements étaient requis, ils seront effectués rétroactivement au 2 mai 2022, comme pour toutes les autres fonctions;

CONSIDÉRANT les démarches de consultations entreprises à compter de décembre 2021 auprès des personnes professionnelles ainsi qu'auprès des gestionnaires quant aux fonctions mentionnées à l'annexe A, à l'exception de la fonction de conseillère ou conseiller en recrutement et en formation et conseillère ou conseiller en prévention ;

CONSIDÉRANT le désaccord des parties concernant l'évaluation, exigences et/ou description des fonctions de coordonnatrice ou coordonnateur en administration ET conseillère et conseiller en emploi;

CONSIDÉRANT que les parties ont établi les titres de fonctions ainsi que les exigences normales pour les fonctions mentionnées à l'annexe B;

CONSIDÉRANT que les parties ont procédé à l'évaluation des fonctions professionnelles de l'annexe B, positionnant ces dernières dans la nouvelle structure salariale entrée en vigueur le 2 mai 2022.

LES PARTIES CONVIENNENT:

1. Que le préambule fait partie intégrante de la présente entente et sert à en interpréter le sens et la portée.
2. D'autoriser les parties à inclure les fonctions ainsi que les exigences normales suivantes à la convention collective :

Chargée ou chargé de conservation et de mise en valeur des collections

Scolarité et expérience

Grade universitaire de 1^{er} cycle en muséologie, histoire de l'art ou dans une discipline appropriée et un minimum de deux (2) années d'expérience pertinente

Classe : 5

Conseillère ou conseiller en développement des affaires et de la formation

Scolarité et expérience

Grade universitaire de 1^{er} cycle dans une discipline appropriée et un minimum de quatre (4) années d'expérience pertinente

Classe : 7

Conseillère ou conseiller en pédagogie universitaire

Scolarité et expérience

Grade universitaire de 1^{er} cycle dans une discipline appropriée et un minimum de quatre (4) années d'expérience pertinente

ou

Grade universitaire de 2^e cycle dans une discipline appropriée et un minimum de deux (2) années d'expérience pertinente

Classe : 7

Responsable des partenariats et des événements

Scolarité et expérience

Grade universitaire de 1^{er} cycle dans une discipline appropriée et un minimum de quatre (4) années d'expérience pertinente

Classe : 7

Spécialiste en relation d'aide

Scolarité et expérience

Doctorat en psychologie ou dans une discipline appropriée et aucune année d'expérience pertinente.

ou

Grade universitaire de 2^e cycle dans une discipline appropriée et deux (2) années d'expérience pertinente

ou

Grade universitaire de 1^{er} cycle dans une discipline appropriée et cinq (5) années d'expérience pertinente

Autres

Membre en règle d'un Ordre professionnel spécifique au domaine de la santé mentale et des relations humaines notamment : Ordre des psychologues du Québec, Ordre des conseillers et conseillères d'orientation du Québec, Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec, Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec ou titulaires du permis de psychothérapeute

Classe : 9

Spécialiste en statistique et en analyse de données

Scolarité et expérience

Grade universitaire de 2^e cycle en statistique ou mathématiques ou dans une discipline appropriée et un minimum de deux (2) années d'expérience pertinente

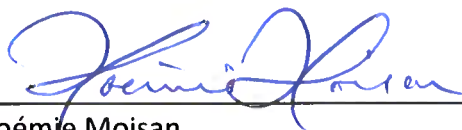
Classe : 8

3. D'intégrer ces nouvelles fonctions professionnelles, les exigences normales y étant associées et les classes qui leur sont attribuées à l'annexe A de la convention collective 2022-2026.
4. De ranger toutes les personnes professionnelles concernées par cette lettre d'entente dans la structure salariale rétroactivement au 2 mai 2022 et d'y apporter les ajustements financiers rétroactifs, lorsque requis.
5. De poursuivre la révision des fonctions de conseillère ou conseiller en prévention et de conseillère ou conseiller en recrutement et en formation et, si des ajustements sont requis, ils seront rétroactifs au 2 mai 2022.

6. De poursuivre les discussions ou obtenir un règlement concernant les fonctions de conseillère ou conseiller en emploi et de coordonnatrice ou coordonnateur en administration et, si des ajustements sont requis, ils seront rétroactifs au 2 mai 2022.
7. Que la présente lettre d'entente entre en vigueur rétroactivement au 2 mai 2022.

EN FOI DE QUOI, les parties ont signé à Québec, le 28 juin 2022.

POUR L'UNIVERSITÉ LAVAL



Noémie Moisan
Vice-rectrice adjointe à l'équité, à la diversité
et à l'inclusion et aux ressources humaines

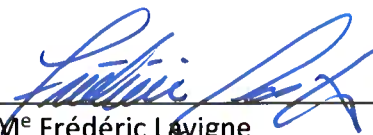
POUR L'ASSOCIATION DU PERSONNEL
ADMINISTRATIF PROFESSIONNEL DE
L'UNIVERSITÉ LAVAL INC.



Éric Matteau
Président



Katarie Lachance
Directrice par intérim, services-conseils et
relations de travail



M^e Frédéric Lavigne
Conseiller juridique

ANNEXE A - Liste des neuf fonctions prévues à la lettre d'entente LE-2022-01

1. Chargée ou chargé de conservation et de restauration
2. Conseillère ou conseiller en formation
3. Conseillère ou conseiller en emploi
4. Consultante ou consultant en counseling
5. Consultante ou consultant spécialisé en évaluation ou en statistique
6. Coordinatrice ou coordonnateur à l'administration
7. Responsable des relations avec le milieu
8. Conseillère ou conseiller en prévention
9. Conseillère ou conseiller en recrutement et en formation

ANNEXE B - Liste des nouvelles fonctions professionnelles définies par le Chantier 4

1. Chargée ou chargé de conservation et de mise en valeur des collections
2. Conseillère ou conseiller en développement des affaires et de la formation
3. Conseillère ou conseiller en pédagogie universitaire
4. Responsable des partenariats et des événements
5. Spécialiste en relation d'aide
6. Spécialiste en statistique et en analyse de données